

NOS GARANTIES	BONUS COLLABORATIF									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>suite à un accident ou une maladie</i>										
FRAIS MÉDICAUX COURANTS										
honoraires, tarifs consultations, soins, médicaments, séjours en clinique	-	50%	50%	50%	60%	70%	75%	80%	80%	80%
FRAIS EN CAS D'INTERVENTION CHIRURGICALE										
honoraires vétérinaire chirurgien, séjours en clinique, soins	100%	50%	50%	50%	60%	70%	75%	80%	80%	80%
LIMITE ANNUELLE DE REMBOURSEMENTS										
	1 500 €	1 000 €	1 100 €	1 500 €	2 000 €	1 500 €	2 200 €	1 500 €	1 800 €	2 000 €
FRANCHISE										
	25%/facture (mini. 20€ - max. 106€)	10 €/an	sans franchise	sans franchise	sans franchise	20 €/an	10%/facture (max. 50 €)	30 €/an	30 €/an	sans franchise
VACCINS	budget 25 €/an	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VERMIFUGE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANTIPARASITAIRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STÉRILISATION/CASTR.	budget 100 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉTARTRAGE	100 % moins la franchise	-	détartrage thérapeutique	-	-	détartrage thérapeutique	-	-	-	-
PUCES ÉLECTRONIQUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉSSENSIBILISATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OSTÉOPATHIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESPONSABILITÉ CIVILE	EN OPTION	-	EN OPTION	-	-	EN OPTION	-	-	EN OPTION	-
CAPITAL DÉCÈS	EN OPTION	-	EN OPTION	-	-	EN OPTION	-	-	EN OPTION	-
OBSÈQUES/INCINÉRATION	-	-	-	Jusqu'à 300 €	-	-	Jusqu'à 300 €	-	-	-
ASSISTANCE*	OUI	-	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-	OUI	OUI
APPLICATION SMARTPHONE	NON	OUI	OUI	OUI	-	OUI	OUI	OUI	OUI	-
DÉLAIS DE CARENCE										
ACCIDENT	30 jours	2 jours	2 jours	2 jours	15 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	15 jours
MALADIE	60 jours	30 jours	45 jours (6 mois pour chirurgie suite maladie)	45 jours	45 jours (180 j. en cas de chirurgie)	45 jours (6 mois pour chirurgie suite maladie)	45 jours (120 j. en cas de chirurgie)	30 jours	45 jours (6 mois pour chirurgie suite maladie)	45 jours (180 j. en cas de chirurgie)

Ce document n'est pas un devis. Détails des garanties sur devis. Les conditions générales de vente sont disponibles auprès de votre conseiller. Protégeons les Forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire. *ASSISTANCE : frais de pension en cas d'hospitalisation du maître, service téléphonique, assistance perte animal

NOS GARANTIES	BONUS COLLABORATIF									
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
<i>suite à un accident ou une maladie</i>										
FRAIS MÉDICAUX COURANTS										
honoraires, tarifs consultations, soins, médicaments, séjours en clinique	90%	100%	100%	100%	100% accident maladie	80%	100%	100%	100%	100%
FRAIS EN CAS D'INTERVENTION CHIRURGICALE										
honoraires vétérinaire chirurgien, séjours en clinique, soins	90%	100%	100%	100%	100% accident maladie	80%	100%	100%	100%	100%
LIMITE ANNUELLE DE REMBOURSEMENTS										
	2 200 €	1 500 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
FRANCHISE										
	50 €/an	15%/facture (mini. 20€ - max. 76€)	15%/facture (mini. 20€ - max. 76€)	75 €/an	sans franchise	75 €/an	15%/facture (mini. 20€ - max. 76€)	15%/facture (mini. 20€ - max. 50€)	20%/facture (max. 75 €)	
VACCINS	budget 80 €/an (tout compris)	budget 25 €/an	budget 50 €/an	-	-	-	budget 50 €/an	budget 50 €/an	-	-
VERMIFUGE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANTIPARASITAIRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STÉRILISATION/CASTR.	budget 100 €	budget 100 €	budget 100 €	-	-	-	50 % limité à 50 €/an	50 % limité à 50 €/an	-	-
DÉTARTRAGE	détartrage thérapeutique	100 % moins la franchise	100 % moins la franchise	budget 85 €/an (tout compris, hors détartrage non pris en charge)	-	-	100 % moins la franchise	100 % moins la franchise	-	-
PUCES ÉLECTRONIQUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉSSENSIBILISATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OSTÉOPATHIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESPONSABILITÉ CIVILE	EN OPTION	EN OPTION	EN OPTION	-	-	EN OPTION	EN OPTION	EN OPTION	-	-
CAPITAL DÉCÈS	EN OPTION	EN OPTION	EN OPTION	-	-	EN OPTION	EN OPTION	EN OPTION	300 €	-
OBSÈQUES/INCINÉRATION	-	-	-	-	-	-	150 €	150 €	Jusqu'à 300 €	-
ASSISTANCE*	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
APPLICATION SMARTPHONE	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI
DÉLAIS DE CARENCE										
ACCIDENT	2 jours	30 jours	15 jours	2 jours	15 jours	2 jours	15 jours (3j si animal a moins de 6 mois)	15 jours (3j si animal a moins de 6 mois)	2 jours	
MALADIE	45 jours (6 mois pour chirurgie suite maladie)	60 jours	60 jours	30 jours	45 jours (180 j. en cas de chirurgie)	45 jours (6 mois pour chirurgie suite maladie)	60 jours	60 jours	45 jours (120 j. en cas de chirurgie)	

Ce document n'est pas un devis. Détails des garanties sur devis. Les conditions générales de vente sont disponibles auprès de votre conseiller. Protégeons les Forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire. *ASSISTANCE : frais de pension en cas d'hospitalisation du maître, service téléphonique, assistance perte animal

POUR SOUSCRIRE votre contrat, contactez votre conseiller :
09 83 07 83 59 - 06 17 55 34 91 - contact@animalia-protect.com



Exclusivité **Le bonus collaboratif**
Jusqu'à 50% de votre cotisation remboursés chaque année !

- 1 Vous êtes solidaires entre propriétaires d'animaux.
- 2 Vos cotisations servent à constituer une cagnotte.
- 3 La cagnotte sert à rembourser les frais vétérinaires.
- 4 Ce qui reste dans la cagnotte en fin d'année vous est restitué.
- 5 Et si la cagnotte est insuffisante ? Nous prenons en charge !